



Conseil des
appellations réservées
et des termes valorisants

Certificat d'accréditation

N° AC-07-05



En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la *Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants (L.R.Q. c. A-20.03)* et sur la base du rapport d'évaluation soumis par le Comité d'accréditation en évaluation de la qualité (CAEQ), un organisme d'évaluation de la conformité désigné par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) atteste que l'organisme de certification

Ecocert Canada

71 rue Saint-Onésime
Lévis QC G6V 5Z4
Canada

possède, conformément au référentiel d'accréditation du Conseil, la compétence pour effectuer les évaluations de conformité dans les domaines décrits dans l'annexe qui fait partie intégrante de ce certificat. Ce référentiel d'accréditation inclut notamment les critères de la norme *ISO/IEC Guide 65:1996* et ceux du document « *International Requirements for Organic Certification Bodies (IROCB)* ».

La présente accréditation est sujette à une surveillance régulière du CAEQ afin de s'assurer du respect des exigences d'accréditation.

Ce certificat est valide du 2 octobre 2006 au 1^{er} octobre 2011. Sa validité peut être vérifiée à www.caeq.ca.



Comité d'accréditation
en évaluation de la qualité

Denis Paul Bouffard
Président – directeur général

Ecocert Canada

71, rue Saint-Onésime, Lévis QC G6V 5Z4, Canada

Date d'émission

1^{er} mai 2010

Remplace l'annexe datée du **27 octobre 2009**

L'entité juridique susmentionnée est accréditée pour les activités de certification suivantes :

Bureau(x) ^[1]	Portée(s)	Domaine(s)	Territoire(s)
71, rue Saint-Onésime Lévis QC G6V 5Z4 Canada	Appellation réservée Québec : « Biologique » Normes biologiques de référence du Québec	Produits agricoles et alimentaires issus de l'agriculture ou de l'aquaculture biologique	Québec
Box 2293 Tisdale SK S0E 1T0 Canada	Norme nationale du Canada sur les systèmes de production biologique : Principes généraux et normes de gestion CAN/CCSB 32.310 et Liste de substances permises CAN/CCSB 32.311	Produits agricoles et alimentaires issus de l'agriculture biologique	Canada (incluant le Québec)
	Entente d'équivalence canado-américaine sur les produits biologiques (17 juin 2009)	Produits agricoles et alimentaires issus de l'agriculture biologique et destinés aux États-Unis	Canada (incluant le Québec)
	Normes biologiques privées équivalentes à celles du Règlement (CE) no 834/2007 du Conseil de l'Union européenne	Produits agricoles et alimentaires issus de l'agriculture biologique	Canada (incluant le Québec)

^[1] Endroits à partir desquels sont réalisées des activités de certification comprises dans la portée d'accréditation.